

Vous êtes une association ?



Il existe plusieurs solutions pour gérer vos déchets :



→ ***Vous avez une petite quantité de déchets :***

Votre association devra se munir d'un badge afin de pouvoir jeter ses déchets dans les colonnes des points de tri.



→ ***Vous organisez un évènement qui va générer beaucoup de déchets :***

Faites appel au **service de prêt de conteneurs**

Afin d'accompagner les organisateurs d'évènements à mettre en place le tri, le SIDEL propose le prêt de conteneurs de tri, à verre et d'ordures ménagères.

Ce service s'adresse principalement aux associations, comités des fêtes, Communes ... qui ont à gérer exceptionnellement, une quantité importante de déchets.



SIDEL

+ d'infos : SIDEL : 05 62 68 71 44 ou sur www.sidel32.fr